

1. Informations générales

| Intitulé de l'U.E. | Sciences humaines | | Code | K4EA |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------|------|
| Bloc | 4 | Quadrimestre | 1 | |
| Crédits ECTS | 5 | Volume horaire | 60 h | |
| Unité prérequis pour cette U.E. | nihil | Unité co-requis avec cette U.E. : | nihil | |
| Cycle | Bachelier | Certification CFC | Niveau 7 | |
| Langue d'enseignement | Français | Langue d'évaluation | Français | |
| Responsable d'Unité | Caroline VANKEERBERGHEN | | cvankeerberghen@he2b.be | |
| Enseignants | 4KEA1 Sciences humaines 1 4KEA1.1 Evaluations Psychiatriques | <i>Christine BAUD'HUIN</i> | | |
| | 4KEA1.2 Psychopathologie | <i>Jessica FRIPPIAT</i> | | |
| | 4KEA2 Sciences humaines 2 | | | |
| | Déontologie – Ethique | <i>Nadine HOLLAERT</i> | | |
| | Droit | <i>Caroline VANKEERBERGHEN</i> | | |
| Remarque | <p>Cette UE est composée de 2 AA dans lesquelles se trouvent respectivement 2 sous-AA. Les notes des 2 AA valent pour 50% des points.</p> <p><i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i></p> <p><i>Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.</i></p> | | | |

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle (développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité ; ...).
- Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (pratiquer à l'intérieur d'un cadre éthique, respecter la déontologie propre à la profession ; ...).
- Diriger (respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique ; ...).
- Assurer une communication professionnelle (transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes ; développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré ; utiliser les outils de communication existants ; communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé...

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation

psychiatrique, psychopathologie, éthique). Il est attendu de l'étudiant d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

L'unité d'enseignement "Sciences Humaines" dispense des cours théoriques visant à susciter chez l'étudiant:

- une réflexion scientifique, l'intérêt des sciences humaines, dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Il est attendu de l'étudiant d'assurer une mobilisation conjointe des pré-requis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (évaluation psychiatrique ; psychopathologie ; travail pluridisciplinaire ; responsabilités médicale ; droit du patient ; éthique ; ...). , cas pratiques, ...

L'étudiant devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus(*) et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

| Intitulé de la sous AA | Evaluations Psychiatriques | | Code | K4EA1.1 |
|------------------------|----------------------------|-----------------------|------|---------|
| Volume horaire | 15 h | Pondération dans l'UE | 25 % | |
| Quadrimestre | 1 | Participation | | |

Contenu succinct

Dysfonctionnement de l'être humain - Évaluation psychiatrique:

Introduction Historique

L'évaluation psychiatrique Travail pluridisciplinaire Cas particuliers

Contextualisation dans des situations normales et pathologiques.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés comme des annexes au syllabus et comme matière.

Bibliographie

- Boyer, J-D. Guelfi - American Psychiatric Association (2015). DSM V - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux/ Ed. ELSEVIER-MASSON
- Postel J & Quétel C. (2012)., Nouvelle histoire de la psychiatrie. Ed. Dunod
- Hardy-Baylé M.-C. (2008). Le diagnostic en psychiatrie. Ed. Armand Colin
- Delbrouck Michel (2019). Psychopathologie. Ed. de Boeck
- Watzlaxick P., Helmick Beavin J., Jackson D.(2014). Une logique de la communication. Ed. du Seuil
- Bioy A., Servillat T. (2017). Construire la communication thérapeutique avec l'hypnose. Ed. Dunod

| Modalités d'évaluation | En cas d'échec dans une sous AA, la note la plus basse (psychopathologie et évaluations psychiatriques) sera reprise dans la note finale de l'AA. | | | |
|--------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|---------------|
| | Part d'évaluation continue | Part de travaux et Interrogations | Part d'examen en session | Type d'examen |
| 1 ^{ère} session | % | % | 100 % | Ecrit |
| 2 ^{ème} session | - | - | 100 % | Ecrit ou Oral |

| Intitulé de la sous AA | Psychopathologie | | Code | K4EA1.2 |
|------------------------|------------------|-----------------------|------|---------|
| Volume horaire | 15 h | Pondération dans l'UE | 25 % | |
| Quadrimestre | 1 | Participation | | |

Contenu succinct

- Fonctionnements et dysfonctionnements de l'être humain enfant et adulte
- Introduction ; les concepts de « normal » et de « pathologique » ; épidémiologie ; étiologie ; éléments de sémiologie psychopathologique ; grandes catégories : névrose, psychose, états-limites ; classification des troubles mentaux ; troubles psychosomatiques ; schizophrénies ; troubles de l'humeur ; troubles anxieux ; paraphilies ; troubles alimentaires ; troubles envahissant du développement ; déficits de l'attention et comportement perturbateur.
- Illustrations par des vignettes cliniques et des supports vidéos afin de saisir au mieux la réalité clinique. Jeux de rôle en fonction de la demande des étudiants.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Le syllabus est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés comme des annexes au syllabus et comme matière.

Bibliographie

- Bouvet et Boudoukha « 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie », Paris: Dunod, 2014 ; Bioy et Fouques « Psychologie clinique et psychopathologie, Paris, Dunod
- APPELBOOM J., Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, PUB, 2005
- BAZAN, A., Introduction à la psychologie clinique, ULB, 2008-2009
- BENESH H., Atlas de la psychologie, La Pochotèque, 2003
- COHIDON C., Prévalence des troubles de santé mentale et conséquences sur l'activité professionnelle en France dans l'enquête "Santé mentale en population générale : images et réalités", août 2007)
- DORON R., PAROT F., Dictionnaire de psychologie, PUF, 2004
- DORTIER J. F., Sciences humaines, panorama des connaissances, Sciences humaines, 2009
- IONESCU S., Psychopathologie de l'adulte, Fondements et perspectives, Belin, 2010
- Last, Dictionnaire d'épidémiologie, 2001/2004, Montréal et Pris, Edisem et Maloine, p. 78).
- MENDLEWICZ J., Psychiatrie de l'adulte, PUF, 2003
- RAZAVI D., Psychosomatique de l'enfant et de l'adolescent, ULB, 2003-2004

| Modalités d'évaluation | En cas d'échec dans une sous AA, la note la plus basse des 2 sous AA (psychopathologie et évaluations psychiatriques) sera reprise dans la note de l'AA | | | |
|--------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------|---------------|
| | Part d'évaluation continue | Part de travaux et Interrogations | Part d'examen en session | Type d'examen |
| 1 ^{ère} session | % | % | 100 % | Ecrit |
| 2 ^{ème} session | - | - | 100 % | Ecrit |

| Intitulé de la sous AA | Déontologie – Ethique | | Code | K4EA2.1 |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|------|---------|
| Volume horaire | 15 h | Pondération dans l'UE | 25 % | |
| Quadrimestre | 1 | Participation | | |

Contenu succinct

1. Paysage socio-politique des soins de santé
2. Collaboration entre kinésithérapeutes, remplacements, groupements de professions différentes
3. Installation d'un cabinet règles générales et particulières
4. Prestations de kinésithérapie et textes légaux
5. Exercices pratiques (nomenclature, attestation de soins)
6. Rudiments de fiscalité (revenus et frais professionnels, cotisations sociales, impôts,...)
7. Promotion de la Qualité : PQQ, Pe Online, GLEK, Peer review,

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Présentation sous forme d'exposé transmissif, interrompue de moments réflexifs (illustration de l'exposé par des situations concrètes issues de l'expérience vécue en stages par les étudiants) et d'exercices pratiques (nomenclature, attestations de soins) etc..

Supports éventuels à l'acquis des compétences

| Modalités d'évaluation | En cas d'échec dans une sous AA, la note la plus basse des 2 sous AA (Déontologie-Ethique et droit) sera reprise dans la note de l'AA. | | | |
|--------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|---------------|
| | Part d'évaluation continue | Part de travaux et Interrogations | Part d'examen en session | Type d'examen |
| 1 ^{ère} session | % | % | 100 % | Ecrit |
| 2 ^{ème} session | - | - | 100 % | Ecrit |

| Intitulé de la sous AA | Droit | | Code | K4EA2.2 |
|------------------------|-------|-----------------------|------|---------|
| Volume horaire | 15 h | Pondération dans l'UE | 25 % | |
| Quadrimestre | 1 | Participation | | |

Contenu succinct

- I. Notions de droit des personnes
- ii. Notions de droit médical
- iii. Notions de droit social

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral au vu de l'évolution du droit et des modifications législatives que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre.

Bibliographie

- * Le Code de droit civil
- * Le Code de droit pénal
- * La loi du 22 août 2002 relative aux droits des patients ; La loi du 26 juin 1990 sur la protection des malades mentaux et la loi du 21 avril 2007 relative à l'internement des personnes atteintes d'un trouble mental ; La loi du 17 mars 2013 réformant le régime de protection des personnes adultes fragilisées ; La loi du 31 mars 2010 sur le fonds des Accidents médicaux ; La loi du 28 mai 2002 sur l'euthanasie, l'assistance au suicide et les soins palliatifs
- * VANSWEEVELT T., *La responsabilité des professionnels de la santé*, Wolters Kluwer, 2015
- * LELEU Y.H., *Droit des personnes et des familles*, Larcier 2016
- * GENICOT G., *Droit médical et biomédical*, Larcier, éd.2010

| Modalités d'évaluation | En cas d'échec dans une sous AA, la note la plus basse des 2 sous AA (Déontologie-Ethique et droit) sera reprise dans la note de l'AA. | | | |
|--------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|---------------|
| | Part d'évaluation continue | Part de travaux et Interrogations | Part d'examen en session | Type d'examen |
| 1 ^{ère} session | % | % | 100 % | Oral |
| 2 ^{ème} session | - | - | 100 % | Oral |